

6. ENJEUX, OBJECTIFS ET ACTIONS DEFINIS DANS LE PROJET FOREST DE LA COMUNAUTE DES COMMUNES DE LA MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC

ENJEUX	AXES	PRIORITES D'OBJECTIFS	ACTIONS
Premier Enjeu Faire de la forêt un levier du développement économique local	Axe 1 Développer la filière Bois et l'emploi durable	Objectif 1 Se doter d'un équipement structurant à l'échelle du massif pour améliorer l'approvisionnement et la mise en marché des bois	Action 1 Structuration d'un «pôle Bois» à partir de la création d'une plateforme de valorisation, de commercialisation et de transformation du bois
			Action 2 Valorisation de la forêt paysanne de la Montagne du Haut Languedoc pour l'approvisionnement de la plateforme
Deuxième Enjeu Favoriser un développement qualitatif et durable de la forêt par une approche multi fonctionnelle	Axe 2 Favoriser le développement d'un «Ecotourisme» en protégeant les écosystèmes	Objectif 2 Contribuer à l'émergence rapide d'une filière «bois énergie»	Action 3 Réalisation de nouveaux équipements : <ul style="list-style-type: none"> • communaux en chaudières collectives « bois énergie » • pour les exploitations agricoles en chaudières individuelles
			Action 4 Mise en œuvre d'une cellule d'information et d'ingénierie « Bois énergie 3.4»
			Action 5 Installation d'une école de chasse et de la nature
			Action 6 Création d'un pôle scientifique et d'animation du mouflon
Troisième Enjeu Assurer une gestion durable du territoire	Axe 3 Se doter d'outils structurants de gestion durable du territoire	Objectif 3 Organiser une filière formation, scientifique et d'animation «grande faune»	Action 7 Création d'un «Ecosites» pédagogique pour éduquer et sensibiliser aux énergies renouvelables et à l'écosystème forestier
			Action 8 Mise en réseau des sentiers de randonnée (VTI, pédestre, équestre...), des activités de pleine nature et de bornes interactives d'information touristique
			Action 9 Mise en place d'un centre de ressources du territoire
			Action 10 Elaboration et mise en œuvre de la charte forestière de territoire
Objectif 5 Développer et entretenir le réseau de chemins et d'équipements d'accueil			Action 11 Elaboration d'un agenda 21 local dans le cadre de la révision du SCOT
Objectif 6 Créer des outils d'aide à la décision et de concertation pour la valorisation des richesses patrimoniales			



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC